

PLAN D'ACTION 2006-2007

Filières et passerelles	Action 1 : Recenser le travail inter opérateurs sur le territoire du CSEF de Liège. <u>Détail (fiche 1a)</u>
	Action 2 : Mettre en place une table de rencontres filières et passerelles dans le secteur de la construction. <u>Détail (fiche 1b)</u>
Adéquation	Action 1 : Associer la CCSR et permettre sa collaboration aux différents projets en cours sur les thématiques de l'adéquation. <u>Détail (fiche 2)</u>
Ecoute et Participation	Action 1 : Réactualiser et améliorer au niveau local la mise en œuvre de la Charte du demandeur d'emploi en formation. Proposer sa diffusion au niveau régional. <u>Détail (fiche 3a)</u>
	Action 2 : Consolider la Commission de concertation stagiaires-opérateurs et assurer une visibilité à ces travaux. <u>Détail (fiche 3b)</u>

Estimation du volume des demandeurs d'emploi qui vont être concernés par le plan d'action :

En région liégeoise le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés comptabilisés par FOREM Conseil fin février 2006 est de 59 778.

A titre indicatif le nombre de personnes bénéficiant d'une formation en amont des formations qualifiantes et faisant l'objet d'une convention avec le Forem est estimé par le Service Relations Partenariales à environ 4000.

<p>1. Intitulé de l'action fiche 1a</p>	<p>Recenser le travail inter opérateurs sur le territoire du CSEF de Liège</p>
<p>2. Etat des lieux de la situation sous-régionale</p>	<p><i>Quelles constatations, quelle problématique, quel état des lieux, quels besoins tirés de l'analyse de la situation socioéconomique ou socioprofessionnelle de la région vous ont amené à identifier l'action envisagée ?</i></p> <p>En région liégeoise de nombreux organismes de formation ont établi des collaborations, suite à des contacts privilégiés ou grâce à l'impulsion donnée par des actions spécifiques (tables rondes, rencontres inter opérateurs, etc.). Néanmoins, il n'existe pas actuellement d'outil offrant une vue d'ensemble de toutes ces pratiques.</p>
<p>3. Description de l'action</p>	<p><i>Description de l'action envisagée en y précisant, au minimum, l'objectif général, les cibles bénéficiaires, une estimation du nombre de ces bénéficiaires, la localisation de la réalisation de l'action et les modalités prévues.</i></p> <p>Recensement du travail inter opérateurs sur le territoire du CSEF: filières, passerelles ou autre type de collaboration. L'objectif général est de donner une visibilité à des pratiques parfois informelles et de susciter de nouvelles collaborations pour optimiser les parcours de formation des demandeurs d'emploi.</p> <p>Environ 4000 stagiaires en amont de la formation qualifiante ont un contrat qui fait l'objet d'une convention avec le FOREM</p> <p>Modalités : procéder à un inventaire à partir des collaborations formalisées (conventions-cadres, grille utilisée par le Service de Relations Partenariales de FOREM Conseil) et des pratiques de terrain.</p> <p>L'expérience et la méthodologie acquises par Bruxelles-Formation, lors des projets Equal Valid et Thésée, pourra être mise à profit. Échanges au niveau méthodologique avec les autres sous-régions (via les chargés de missions DIISP) ayant le même type de projet</p>
<p>4. Objectifs de l'action envisagée</p>	<p><i>Quels sont les objectifs spécifiques ou opérationnels de l'action envisagée, déterminés en termes quantitatifs et/ou qualitatifs.</i></p> <p>Constituer un recueil de bonnes pratiques ; en assurer une large diffusion via diverses entrées et supports :</p> <ul style="list-style-type: none"> -aspect global : exemple les collaborations EFT-OISP / promotion sociale (site du CSEF, brochure papier) -par secteur professionnel -par organisme (via complément d'information sur Forma banque par ex) <p>l'accent sera mis pour les opérateurs sur l'aspect méthodologique et les pratiques aisément transférables.</p>

	<p>La présentation de ce recensement pourra donner lieu à un séminaire au cours duquel des opérateurs feront part de leur expérience.</p>
5. Résultats escomptés et/ou effets attendus	<p><i>Selon l'action envisagée, quels sont les résultats, en relation avec les objectifs, exprimés qualitativement et/ou quantitativement ? Quels sont les effets attendus sur les bénéficiaires ciblés ? Quels sont les impacts sur l'environnement en rapport avec les besoins identifiés ?</i></p> <p>Susciter une mise en réseau des opérateurs basée sur la complémentarité.</p> <p>Promouvoir des pratiques innovantes.</p> <p>Prendre en compte la dimension locale, sur l'agglomération liégeoise d'une part et dans les zones plus excentrées d'autre part.</p> <p>Assurer pour les bénéficiaires une visibilité des passerelles et des certifications possibles.</p>
6. Indicateurs de résultats, d'effets ou d'impacts	<p><i>Selon la nature de l'action envisagée, quels sont les indicateurs qui vous permettront de mesurer les résultats qui sont escomptés, et/ou les effets, les impacts sur l'environnement sous-régional en rapport avec les constatations du point 3.</i></p> <p>Nombres d'opérateurs ayant établi des collaborations</p> <p>Nombres de stagiaires concernés par des passages d'un type de formation à l'autre</p> <p>Transferts de bonnes pratiques, identification des freins</p>
8. Programmation de l'action	<p><i>Quelle est la durée de l'action ? Quelle programmation, quel échéancier envisage-t-on ?</i></p> <p>Programmation sur 2006/2007</p> <p>Un contact avec Bruxelles Formation est prévu en avril. Un groupe de travail inter CSEF sera proposé ce même mois.</p> <p>Le recensement commencera par l'examen des conventions-cadres</p> <p>Implication des membres de la CCSR comme personnes relais de leur réseau.</p>
9. Financement	<p><i>Quel est le financement global de l'ensemble de l'action ?</i></p> <p>À préciser en fonction des supports de communication.</p>
10. Personne de contact	<p><i>Quel est le nom de la personne ressource pour cette action ?</i></p> <p>CSEF : Nathalie Mignano, Aïcha El Bahi Idrissi SRP : Dominique Carpentier, Cécile Antoine</p>

<p>1. Intitulé de l'action fiche 1 b</p>	<p>Mettre en place une table de rencontre filières et passerelles dans le secteur de la construction</p>
<p>2. Etat des lieux de la situation sous-régionale</p>	<p><i>Quelles constatations, quelle problématique, quel état des lieux, quels besoins tirés de l'analyse de la situation socioéconomique ou socioprofessionnelle de la région vous ont amené à identifier l'action envisagée?</i></p> <p>Ces dernières années, la mise en place de filières et de passerelles entre opérateurs de formation pour faciliter l'accès des demandeurs d'emploi à la formation qualifiante a fait l'objet d'un certain nombre d'actions dans la DR de Liège :</p> <ul style="list-style-type: none"> - table de concertation sur les métiers de l'aide aux personnes - table de concertation sur le métier d'électricien - table de concertation sur l'orientation - table de concertation sur la bureautique <p>La table consacrée à la bureautique a donné lieu à la production d'une étude de faisabilité et d'un guide méthodologique.</p> <p>Ces différentes actions témoignent de la volonté des opérateurs liégeois de collaborer en vue d'atteindre l'objectif d'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi. La recherche de filières et de passerelles va constituer un chantier essentiel du plan d'action de la CCSR.</p> <p>Le métier de maçon est en pénurie dans la sous-région, alors que le secteur de la construction y occupe une place importante.</p> <p>De nombreux opérateurs de formation de divers types dispensent des formations en maçonnerie pour des publics peu qualifiés et souvent très éloignés de l'emploi (en EFT ou régies de quartier notamment).</p>
<p>3. Description de l'action</p>	<p><i>Description de l'action envisagée en y précisant, au minimum, l'objectif général, les cibles bénéficiaires, une estimation du nombre de ces bénéficiaires, la localisation de la réalisation de l'action et les modalités prévues.</i></p> <p>action 1 : collaboration avec les acteurs du programme européen Equal VALID et THESEE : mené par Bruxelles Formation, CF 2000, l'AID. Ce programme vise le développement d'un système expérimental de reconnaissance des acquis des stagiaires entraînant la fluidification du parcours d'insertion.</p> <p>action 2 : organisation d'une table de concertation pour la mise en place de passerelles et de filières pour le métier de maçon (métier en pénurie)</p>
<p>4. Objectifs de l'action envisagée</p>	<p><i>Quels sont les objectifs spécifiques ou opérationnels de l'action envisagée, déterminés en termes quantitatifs et/ou qualitatifs.</i></p>

	<p>action 1 : Echange de pratiques avec les partenaires bruxellois, appropriation de l'expertise de ces derniers.</p> <p>action 2 : Visibilité des seuils d'entrée et de sortie des différents opérateurs de formation (orientation, pré qualification, formation qualifiante) recherche collective d'actions et de collaborations visant la fluidification du parcours des stagiaires suivant une formation en maçonnerie.</p>
<p>5. Résultats escomptés et/ou effets attendus</p>	<p><i>Selon l'action envisagée, quels sont les résultats, en relation avec les objectifs, exprimés qualitativement et/ou quantitativement? Quels sont les effets attendus sur les bénéficiaires ciblés? Quels sont les impacts sur l'environnement en rapport avec les besoins identifiés?</i></p> <p>mise en place de collaborations, passerelles et filières relatives à la formation au métier de maçon</p> <p>fluidification effective du parcours de stagiaires</p> <p>capitalisation de bonnes pratiques en vue de leur diffusion et application à d'autres secteurs de formation</p> <p>transfert de l'expérience aux autres DR et aux partenaires de l'action Equal en région bruxelloise</p>
<p>6. Indicateurs de résultats, d'effets ou d'impacts</p>	<p><i>Selon la nature de l'action envisagée, quels sont les indicateurs qui vous permettront de mesurer les résultats qui sont escomptés, et/ou les effets, les impacts sur l'environnement sous-régional en rapport avec les constatations du point 3.</i></p> <p>nombre d'opérateurs impliqués dans la concertation</p> <p>types d'opérateurs : orienteurs, pré qualifiants, qualifiants</p> <p>nombre de stagiaires bénéficiaires de l'action</p>
<p>8. Programmation de l'action</p>	<p><i>Quelle est la durée de l'action? Quelle programmation, quel échéancier envisage-t-on?</i></p> <p>Contact des partenaires bruxellois : avril 2006</p> <p>Initiation de la table sur le métier de maçon : septembre 2006</p>
<p>9. Financement</p>	<p><i>Quel est le financement global de l'ensemble de l'action?</i></p> <p>A préciser</p>

10. Personne de contact	<i>Quel est le nom de la personne ressource pour cette action?</i> CSEF : Nathalie Mignano, Aïcha El Bahi Idrissi SRP : Dominique Carpentier, Cécile Antoine
-------------------------	--

<p>1. Intitulé de l'action fiche 2</p>	<p align="center">Collaboration et association de la CCSR aux différents projets en cours sur son territoire sur les thématiques de l'adéquation</p>
<p>2. Etat des lieux de la situation sous-régionale</p>	<p><i>Quelles constatations, quelle problématique, quel état des lieux, quels besoins tirés de l'analyse de la situation socioéconomique ou socioprofessionnelle de la région vous ont amené à identifier l'action envisagée ?</i></p> <p>Les thématiques de l'adéquation font actuellement l'objet de diverses approches : enquête en cours par Forem Conseil en amont du prochain appel à projet et du DIISP, travail mené sur les pénuries à différents niveaux notamment. Les résultats de ces différentes démarches gagneraient à être diffusés et capitalisés.</p>
<p>3. Description de l'action</p>	<p><i>Description de l'action envisagée en y précisant, au minimum, l'objectif général, les cibles bénéficiaires, une estimation du nombre de ces bénéficiaires, la localisation de la réalisation de l'action et les modalités prévues.</i></p> <p>Information des membres de la CCSR et en conséquence du réseau qu'ils représentent sur les résultats des enquêtes passées, sur les démarches actuellement en cours : invitation en séances de personnes ressources, diffusion de documents.</p> <p>Association de la CCSR à la consultation des opérateurs menée par Forem Conseil.</p> <p>Communication des résultats de cette enquête et détermination par la CCSR d'une action spécifique en fonction des éléments apportés.</p>
<p>4. Objectifs de l'action envisagée</p>	<p><i>Quels sont les objectifs spécifiques ou opérationnels de l'action envisagée, déterminés en termes quantitatifs et/ou qualitatifs.</i></p> <p>Approfondissement de l'enquête menée par Forem Conseil et réponse à un aspect particulier par une action de terrain, ou un complément d'enquête.</p> <p>Capitalisation des résultats des différentes démarches</p> <p>Mise en réseau</p>
<p>5. Résultats escomptés et/ou effets attendus</p>	<p><i>Selon l'action envisagée, quels sont les résultats, en relation avec les objectifs, exprimés qualitativement et/ou quantitativement? Quels sont les effets attendus sur les bénéficiaires ciblés? Quels sont les impacts sur</i></p>

	<p><i>l'environnement en rapport avec les besoins identifiés?</i></p> <p>Meilleure communication sur les recherches et actions menées en direction des professionnels du terrain et des partenaires sociaux</p> <p>Synergie accrue entre les projets</p> <p>Pertinence de l'action compte-tenu des données précises et récentes sur la situation locale en matière d'offre et demande de formation sur lesquelles elle va s'appuyer.</p>
6. Indicateurs de résultats, d'effets ou d'impacts	<p><i>Selon la nature de l'action envisagée, quels sont les indicateurs qui vous permettront de mesurer les résultats qui sont escomptés, et/ou les effets, les impacts sur l'environnement sous-régional en rapport avec les constatations du point 3.</i></p> <p>A préciser</p>
8. Programmation de l'action	<p><i>Quelle est la durée de l'action? Quelle programmation, quel échéancier envisage-t-on?</i></p> <p>Mars 2006 : présentation de l'enquête Forem Conseil en cours à la CCSR</p> <p>Avril 2006 : mise en place d'un groupe de travail pour l'association de la CCSR (consultation des opérateurs)</p> <p>La définition de l'action à mener interviendra après communication des résultats de l'enquête.</p> <p>La collaboration et le travail d'information sur les diverses actions supposent un mode de travail qui à terme devrait faire partie du fonctionnement régulier de la CCSR</p>
9. Financement	<p><i>Quel est le financement global de l'ensemble de l'action?</i></p> <p>À préciser</p>
10. Personne de contact	<p><i>Quel est le nom de la personne ressource pour cette action?</i></p> <p>SRP : Dominique Carpentier, Catherine Rosen CSEF : Nathalie Mignano, Aïcha El Bahi</p>

<p>Intitulé de l'action fiche 3a</p>	<p>Réactualiser et améliorer au niveau local la mise en œuvre de la Charte du demandeur d'emploi en formation Proposer sa diffusion au niveau régional</p>
<p>2. Etat des lieux de la situation sous-régionale</p>	<p><i>Quelles constatations, quelle problématique, quel état des lieux, quels besoins tirés de l'analyse de la situation socioéconomique ou socioprofessionnelle de la région vous ont amené à identifier l'action envisagée?</i></p> <p>La charte du demandeur d'emploi en formation a été rédigée à l'intention des organismes de formation de la région liégeoise, comme texte d'engagement moral. Sa forme initiale peut rendre difficile son appropriation par les demandeurs d'emploi en formation qui en sont pourtant les bénéficiaires. Si les grands principes de ce texte sont toujours d'actualité, il y a lieu de l'adapter au contexte actuel et d'en améliorer la diffusion.</p> <p>En 2000, 68 organismes ou groupements d'organismes ont été signataires de cette Charte. Les organismes agréés après cette date ne sont donc pas directement concernés.</p> <p>Sous l'impulsion du DIISP il y a dans les autres sous-régions une réelle volonté de mise en place de dispositifs d'écoute et de participation. L'équipe technique du CSEF de Liège est fréquemment sollicitée par d'autres sous-régions pour faire part de son expérience. La Charte met en avant les principes mêmes de cette participation et pourrait dès lors être proposée comme texte de base, charge à chaque sous-région de l'adapter à ses spécificités locales.</p>
<p>3. Description de l'action</p>	<p><i>Description de l'action envisagée en y précisant, au minimum, l'objectif général, les cibles bénéficiaires, une estimation du nombre de ces bénéficiaires, la localisation de la réalisation de l'action et les modalités prévues.</i></p> <p><u>Au niveau local :</u></p> <p>Réalisation d'un document de présentation de la Charte spécifiquement destiné aux bénéficiaires</p> <p>Mise sur pied d'un séminaire de signature de la Charte pour les organismes de formation agréés après 2000 et remobilisation des organismes déjà signataires</p> <p>Systématisation de l'information sur la Charte tant auprès des demandeurs d'emploi que des opérateurs de formation : Identification de structures et de personnes relais pour la diffusion de l'information Amélioration des outils de communication</p> <p>Publicité lors d'évènements propres à chaque secteur de formation et lors de différentes manifestations publiques (salons de l'emploi)</p>

	<p>Dans une logique participative, la commission de concertation stagiaires-opérateurs est impliquée dans toutes ces actions.</p> <p><u>Au niveau régional :</u></p> <p><i>Transmission de la Charte aux autres sous-régions par l'intermédiaire de la CCR</i></p> <p>Aide et soutien technique aux équipes des autres CSEF pour la mise en place des dispositifs d'écoute et de participation, diffusion de supports matériels</p>
<p>4. Objectifs de l'action envisagée</p>	<p><i>Quels sont les objectifs spécifiques ou opérationnels de l'action envisagée, déterminés en termes quantitatifs et/ou qualitatifs.</i></p> <p>Meilleur ancrage local : appropriation et application des grands principes de la Charte tant par les opérateurs que par les stagiaires.</p> <p>Facilitation quant à la mise en œuvre du dispositif de médiation</p> <p>Participation accrue au dispositif d'écoute et de participation des stagiaires (voir fiche 3-2)</p> <p>Essaimage de l'expérience liégeoise au niveau régional</p>
<p>5. Résultats escomptés et/ou effets attendus</p>	<p><i>Selon l'action envisagée, quels sont les résultats, en relation avec les objectifs, exprimés qualitativement et/ou quantitativement? Quels sont les effets attendus sur les bénéficiaires ciblés? Quels sont les impacts sur l'environnement en rapport avec les besoins identifiés?</i></p> <p>Nouveaux organismes signataires en région liégeoise</p> <p>Implication accrue d'opérateurs et de stagiaires dans le dispositif local d'écoute et de participation</p> <p>Mise à profit de l'expérience liégeoise comme base de travail pour les autres sous-régions</p> <p>Diffusion de bonnes pratiques</p>
<p>6. Indicateurs de résultats, d'effets ou d'impacts</p>	<p><i>Selon la nature de l'action envisagée, quels sont les indicateurs qui vous permettront de mesurer les résultats qui sont escomptés, et/ou les effets, les impacts sur l'environnement sous-régional en rapport avec les</i></p>

	<p><i>constatations du point 3.</i></p> <p><u>Au niveau quantitatif :</u></p> <p>Nombre de nouveaux organismes signataires de la Charte, et de participants au séminaire de réactualisation de cette Charte</p> <p>Nombre de personnes informées lors des manifestations publiques type salon de l'emploi</p> <p>Nombre de réunions avec les autres sous-régions sur ce thème</p> <p><u>Au niveau qualitatif :</u></p> <p><i>Implication de différents types de structures de formation (EFT-OISP, promotion sociale, régies de quartiers...)</i></p> <p>Feed-back des différents acteurs : stagiaires de la commission de concertation, stagiaires en formation, opérateurs de formation et autres partenaires</p> <p>Accueil réservé à la Charte dans les autres sous-régions et adaptations proposées</p>
8. Programmation de l'action	<p><i>Quelle est la durée de l'action? Quelle programmation, quel échéancier envisage-t-on?</i></p> <p>Ces actions vont s'échelonner sur 2006/2007</p> <p>Des informations dans les autres sous-régions ont déjà eu lieu, d'autres sont envisageables à la demande</p> <p>Le séminaire autour de la Charte se tiendra avant la fin 2006</p>
9. Financement	<p><i>Quel est le financement global de l'ensemble de l'action?</i></p> <p>À préciser</p>
10. Personne de contact	<p><i>Quel est le nom de la personne ressource pour cette action?</i></p> <p>CSEF : Nathalie Mignano, Aïcha El Bahi Idrissi SRP : Eric Moens, Dominique Carpentier</p>

<p>1. Intitulé de l'action fiche 3b</p>	<p>Consolider la commission de concertation stagiaires-opérateurs et assurer une visibilité à ses travaux</p>
<p>2. Etat des lieux de la situation sous-régionale</p>	<p><i>Quelles constatations, quelle problématique, quel état des lieux, quels besoins tirés de l'analyse de la situation socioéconomique ou socioprofessionnelle de la région vous ont amené à identifier l'action envisagée?</i></p> <p>La Commission de Concertation est une instance qui existe depuis 1999 en région liégeoise et qui est à l'origine de nombreuses réalisations parmi lesquelles: la Charte de demandeur d'emploi en formation, un dispositif de médiation, un forum de prise de parole des stagiaires, le Labyrinthe de l'information (outil de sensibilisation destiné aux professionnels)</p> <p>Elle est néanmoins confrontée à un turn-over tant des stagiaires que des opérateurs ce qui peut être un frein à son fonctionnement. L'entrée et la sortie de ce dispositif de participation sont à gérer de façon spécifique.</p> <p>Les stagiaires sont là en tant que témoins de parcours et non comme représentants d'un groupe ou d'une institution donnée. Se posent en conséquence les questions de visibilité des travaux, de consultation d'un plus grand nombre de personnes et de transmission des informations.</p>
<p>3. Description de l'action</p>	<p><i>Description de l'action envisagée en y précisant, au minimum, l'objectif général, le (s)cibles bénéficiaires, une estimation du nombre de ces bénéficiaires, la localisation de la réalisation de l'action et les modalités prévues.</i></p> <p>a) Susciter et gérer la participation, côté stagiaires et côté opérateurs, dans le dispositif existant : Commission de Concertation (une réunion mensuelle pour les opérateurs de formation, deux pour les stagiaires) et cellule de médiation (réunie en fonction des dossiers à traiter)</p> <p>Assurer une représentation satisfaisante des différents types d'organismes de formation. Veiller à la diversité des stagiaires : genre, âge, type de formation, répartition géographique etc.</p> <p>b) Diffuser une information sur les travaux de la commission à l'intention des demandeurs d'emploi et des opérateurs de formation.</p> <p>c) Intégrer l'expérience et la réflexion de la Commission de Concertation dans le plan de travail de la CCSR de façon transversale, en prenant en compte le vécu des demandeurs d'emploi</p>
<p>4. Objectifs de l'action envisagée</p>	<p><i>Quels sont les objectifs spécifiques ou opérationnels de l'action envisagée, déterminés en termes quantitatifs et/ou qualitatifs.</i></p> <p>a) Susciter et gérer la participation : <i>Pour les stagiaires</i> -animer des séances d'information chez les opérateurs avec des stagiaires membres de la commission - participer à des manifestations publiques type salon de l'emploi</p>

	<p>-mettre à disposition des documents de présentation de la Commission dans les lieux fréquentés par les demandeurs d'emploi en formation ou en recherche de formation.</p> <p>-permettre aux nouveaux membres stagiaires de la Commission de s'intégrer plus facilement en mettant à leur disposition une farde regroupant les documents de base et les comptes-rendus de réunions des six derniers mois.</p> <p>-faire le lien avec le Dispositif territorial de lutte contre l'illettrisme en associant des stagiaires en formation d'alphabétisation</p> <p>-veiller à la présence régulière des représentants indirects des stagiaires</p> <p>-valoriser pour chaque membre stagiaire les compétences développées par cette expérience et les transferts possibles. Il s'agit d'envisager avec eux, à l'issue de leur implication dans la Commission stagiaires – opérateurs, une participation citoyenne dans un autre contexte.</p> <p><u>Pour les opérateurs :</u></p> <p>-prendre contact de façon individualisée avec les personnes ayant siégé précédemment</p> <p>-passer par l'intermédiaire des membres de la CCSR pour un appel à candidatures de nouveaux membres.</p> <p>-sensibiliser les fédérations et les associations locales</p> <p><u>Pour stagiaires et opérateurs :</u></p> <p>-proposer une formation sur le thème de la participation</p> <p>b) Diffuser l'information sur les travaux: imaginer plusieurs vecteurs d'information : site du CSEF, article de presse, radio locale Au delà des actions ponctuelles et nécessaires de communication, garder une "mémoire " des activités régulières de la Commission</p> <p>Prévoir une fois par an un événement rassemblant des stagiaires de divers organismes de formation.</p> <p>c) Intégrer l'expérience de la Commission dans le plan d'action de la CCSR. Faire en sorte que la participation signifie aussi prise en compte des difficultés rencontrées par les demandeurs d'emploi. Une réunion commune CCSR / Commission de concertation sera organisée semestriellement à cet effet.</p>
<p>5. Résultats escomptés et/ou effets attendus</p>	<p><i>Selon l'action envisagée, quels sont les résultats, en relation avec les objectifs, exprimés qualitativement et/ou quantitativement? Quels sont les effets attendus sur les bénéficiaires ciblés? Quels sont les impacts sur l'environnement en rapport avec les besoins identifiés?</i></p> <p>a) gestion de la participation Equilibre entre les mouvements d'entrée et de sortie de la Commission de Concertation et une présence régulière permettant une continuité dans les travaux</p> <p>Diversité dans la représentation des opérateurs de formation et des stagiaires Démarche participative dans toutes les actions mises en place via</p>

	<p>l'implication des stagiaires de la Commission</p> <p>b) diffusion de l'information : visibilité des travaux et des réflexions de la Commission renouvellement des supports de communication</p> <p>c) prise en compte du vécu des stagiaires mise en place de mesures concrètes visant à rendre le DIISP "centré sur les bénéficiaires" comme prévu par le législateur</p>
<p>6. Indicateurs de résultats, d'effets ou d'impacts</p>	<p><i>Selon la nature de l'action envisagée, quels sont les indicateurs qui vous permettront de mesurer les résultats qui sont escomptés, et/ou les effets, les impacts sur l'environnement sous-régional en rapport avec les constatations du point 3.</i></p> <p>a) Nombre de participants nouveaux à la commission de concertation stagiaires-opérateurs et présence régulière aux réunions. Implication des uns et des autres sur des actions spécifiques hors réunions mensuelles</p> <p>Nombre de demandes d'organismes de formation pour des séances d'information sur le thème de la participation et nombres de stagiaires ayant reçu cette information</p> <p>Nombre de candidatures reçues pour participer à la Commission</p> <p>b) type de publicité autour des travaux de la commission, variété des vecteurs de communication, accessibilité, perception par les destinataires</p> <p>c) suite donnée et degré d'adhésion aux propositions d'action de la Commission par les partenaires concernés qualité des échanges entre CCSR et stagiaires de la Commission de Concertation</p>
<p>8. Programmation de l'action</p>	<p><i>Quelle est la durée de l'action? Quelle programmation, quel échéancier envisage-t-on?</i> Programmation sur 2006/2007</p> <p>-en cours : réalisation de la farde du stagiaire sollicitation des membres de la CCSR pour mobiliser des opérateurs de leur réseau séances d'information à la demande des opérateurs</p> <p>-à venir : réactualisation des documents de promotion : documents pour les stagiaires et supports pour des manifestations publiques (stand)</p> <p>préparation d'une formation à la participation tenant compte d'expériences précédentes dans ce domaine, et des projets en cours</p> <p>réunions communes CCSR-Commission de Concertation : en juin et en décembre ou janvier</p>
<p>9. Financement</p>	<p><i>Quel est le financement global de l'ensemble de l'action?</i> À préciser</p>

10. Personne de contact	<i>Quel est le nom de la personne ressource pour cette action?</i> CSEF : Nathalie Mignano, Aïcha El Bahi Idrissi SRP : Eric Moens, Dominique Carpentier